

Les adresses de 112000 policiers diffusées sur Internet ! Que fait Cazeneuve ?

écrit par Christine Tasin | 27 juin 2016



Comment des données aussi sensibles peuvent-elles se trouver à l'état brut dans un fichier, fût-ce celui d'une mutuelle ?

Le minimum, pour des personnels sensibles, alors que nous sommes en guerre, serait qu'il y ait au moins un écran, des fausses adresses renvoyant à des centaines de fichiers différents avec les bonnes adresses, empêchant qu'une seule personne ait accès à des fichiers avec des milliers de noms. Qu'on ne me dise pas que ce n'est pas possible à l'heure où on est capable d'aller sur Mars !

Cela pose à nouveau, bien évidemment, aussi, le problème de la présence de terroristes potentiels partout. Non seulement ceux qui se cachent parmi les migrants, mais aussi ceux qui sont employés, en France ou dans les pays musulmans, et ont accès à des millions de données très utiles pour des terroristes.

Que fait le sinistre trio Hollande, Valls, Cazeneuve, pour contrer cela ?

On connaît la réponse. Rien. Et même moins que rien puisqu'ils

continuent et de "lutter contre les discriminations " en favorisant l'embauche de musulmans et de délocaliser à tour de bras au Maroc et autres pays sympathiques nos emplois. Alors qu'il aurait, Mon Dieu, bien des choses à faire, bien des interdits à promulguer, bien des précautions à prendre.. Voir en fin d'article.

La police nationale victime d'un piratage informatique

Les données personnelles de 112 000 policiers ont été diffusées sur Internet. Une affaire qui fait tache après le meurtre des policiers de Magnanville.

Les données personnelles de près de 112 000 policiers, mais aussi de certains de leurs proches, ont été piratées et diffusées sur le Net depuis trois semaines. Révélée par [RTL](#), ce lundi 27 juin, l'information embarrasse au plus haut point le [ministère de l'Intérieur](#). Cette affaire intervient, en effet, alors que l'anonymat des policiers est réclamé par les forces de l'ordre, depuis le meurtre d'un couple de policiers chez eux à Magnanville, dans les Yvelines.

Une plainte a été déposée la semaine dernière pour connaître l'origine de cette fuite. Les premiers éléments de l'enquête, ouverte à [Toulouse](#), laissent entendre que ce hackage pourrait résulter d'un acte malveillant d'un employé de la Mutuelle générale de la police. De fait, toutes les personnes concernées sont adhérentes de cette mutuelle.

Acte malveillant

Selon RTL toujours, le salarié de l'entreprise mutualiste aurait agi par vengeance pour protester contre sa hiérarchie à qui il reproche de ne pas lui avoir versé de primes. Le 2 juin dernier, ce responsable d'agence, basé à Limoges, aurait copié la banque de données « adhérents » qui comprend à la fois l'adresse, le numéro de téléphone et les coordonnées bancaires de 112 000 policiers, actifs et retraités. Il l'aurait téléchargé sur le cloud de Google.

Mis à pied par la direction de la mutuelle, ce salarié devrait répondre de ses actes devant la justice. « C'est extrêmement préoccupant », a déclaré à l'antenne de RTL Nicolas Conte, secrétaire général adjoint du syndicat Unité SGP Police-F0. Selon la

station, Google aurait reçu instruction de la Place Beauvau d'effacer les données ainsi téléchargées. L'opération de « nettoyage » serait en cours. Les autorités prennent cet épisode d'autant plus au sérieux que la cybersécurité est devenue un enjeu majeur en matière de lutte antiterroriste. En août dernier, le Pentagone avait révélé que les coordonnées numériques (courriels et identifiants) de plus de 4 000 officiers, en mission au Moyen-Orient, avaient été dérobées par des pirates informatiques.

http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/la-police-nationale-victime-d-un-piratage-informatique-27-06-2016-2049982_47.php

La communauté musulmane ne veut pas de lois antiterroristes parce qu'elle stigmatiserait les musulmans ? Alors pas de députés ni d'élus autres musulmans !

<http://resistancerepublicaine.com/2015/la-communaute-musulmane-ne-veut-pas-de-lois-anti-terroristes-par-robert-spencer/>

La communauté musulmane doit s'opposer à la laïcité, donc à nos lois, selon le Commandeur des croyants Hassan II ? Alors pas de députés ni d'élus autres musulmans !

<http://resistancerepublicaine.com/2015/ce-sont-les-musulmans-qui-doivent-sopposer-a-la-laicite-selon-le-coran-par-beate/>

Certains musulmans peuvent impunément, sans que les leurs les reprennent parler de nous en termes de porcs ? Alors les vrais musulmans ne peuvent être fonctionnaires. Un fonctionnaire ne doit pas faire de différences entre un homme et un autre.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/celui-qui-mange-du-porc-a-tendance-a-avoir-le-comportement-dun-porc/>

Les vrais musulmans doivent interdire aux médecins hommes de toucher les femmes musulmanes ? Alors l'exercice de la médecine pour un vrai musulman reviendrait à laisser les femmes aux mains des seules femmes présentes, même si elles ne sont pas médecin, laissant mourir comme en Afghanistan et dans tant de pays musulmans les malades. L'islam est incompatible avec l'égalité hommes-femmes et avec la mixité. L'exercice de toute profession médicale devrait donc, en toute logique, être

interdit aux vrais musulmans masculins en France, puisqu'elle s'accompagnerait de discrimination.

<http://resistancerepublicaine.com/2013/islam-temoignage-dun-medecin-hospitalier-par-pigeos/>

<http://resistancerepublicaine.com/2013/medecin-dans-les-quartiers-par-romuald/>

<http://resistancerepublicaine.com/2012/le-scandale-a-nancy-une-entree-a-part-pour-les-femmes-separees-des-hommes/>

Les femmes musulmanes ont-elles le droit de soigner les hommes, elles ? Peut-être, puisque la vie d'un mâle en islam justifie sans doute quelques accommodements raisonnables avec les textes sacrés. Encore faut-il qu'on les laisse faire des études... Or, si on regarde les activités proposées aux femmes dans les différents congrès, journées réservées aux femmes, on peut être dubitatif : cuisine, couture, décoration, bijoux, henné, enfants... Tout cela déguisé avec des sacs poubelle, ça laisse rêveur ; d'autant que les Boubakeur et autres Tin qui cherchent la discrimination dont seraient selon eux victimes les musulmans se taisent soigneusement sur ce chapitre :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/le-congres-des-musulmans-dauvergne-a-bien-eu-lieu-nous-y-etions-reportage/>

<http://resistancerepublicaine.com/2014/les-activites-reservees-aux-femmes-se-multiplient-en-region-parisienne/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/salon-de-la-femme-musulmane-vous-avez-dit-discrimination-sexuelle/>

<http://resistancerepublicaine.com/2014/lettre-au-prefet-de-seine-saint-denis-a-propos-de-la-brocante-reservee-aux-femmes-a-la-courneuve/>

Quid d'ailleurs du racisme intégré aux textes sacrés, qui amène trop de musulmans à considérer les noirs comme des races inférieures ? Et les juifs ? Et les chrétiens, dits associateurs ? Seraient-ils soignés comme les autres par des médecins musulmans ?

<http://resistancerepublicaine.com/2015/clandestins-naufrages-les-noirs-musulmans-consideres-comme-des-sous-hommes-dans-les->

[pays-musulmans-par-eva/](#)

<http://resistancerepublicaine.com/2015/il-est-interdit-aux-musulmans-de-souhaiter-bonnes-paques-aux-koufars/>

http://www.lepoint.fr/monde/pakistan-une-foule-enragee-tue-et-brule-un-couple-chretien-04-11-2014-1878700_24.php

Les musulmans doivent répandre l'histoire sacrée, jetant aux gémonies Darwin, les religions juives et chrétiennes, sans parler de la Shoah, ils n'ont pas le droit d'imposer la mixité à la piscine aux filles et aux garçons, ni musique, ni dessin (pas de représentation...) : comment un enseignant, en France, pourrait-il être musulman ?

« Et puis il y avait les thèmes et les mots tabous... La théorie darwinienne de l'évolution ? Le Coran ne dit pas cela, donc cette théorie est fautive ! J'avais beau me référer au livre de l'astrophysicien Nidhal Guessoum, Réconcilier l'islam et la science moderne dont le sous-titre est justement l'Esprit d'Averroès ! [Aux Presses de la Renaissance, ndlr], qui affirme avec de très solides arguments scientifiques et théologiques que la théorie de l'évolution est non seulement compatible avec le Coran, mais que plusieurs versets coraniques vont dans son sens, rien n'y faisait non plus.

Le mot «sexe» lui-même pouvait être tabou. Un jour, une élève (voilée) qui s'était proposée pour lire un texte de Freud, refusa de prononcer le mot «sexe» à chacune de ses occurrences dans l'extrait concerné, et c'est la même élève qui refusa lors d'un autre cours de s'asseoir à côté d'un garçon alors qu'il n'y avait pas d'autre place possible pour elle dans la salle où nous nous trouvions ! J'ai dû alors lui rappeler fermement que la mixité dans l'enseignement français était un principe intangible et non négociable. »

<http://resistancerepublicaine.com/2015/la-verite-sur-le-lycee-averroes-et-sur-nos-elites-complices-par-antiislam/>

<http://resistancerepublicaine.com/2011/rapport-du-haut-conseil-a-lintegration-cest-la-catastrophe-a-lecole/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/01/16/peut-on-etre-prof>

[esseur-et-musulman/](#)

Un vrai musulman doit mettre la loi d'Allah avant celle des hommes. Un vrai musulman ne peut donc pas être juré.

<http://ripostelaique.com/comment-une-musulmane-voilee-peut-etre-juree-en-france.html>

Un vrai musulman est membre de la oumma avant d'être citoyen d'un pays donné. En ces temps de guerre déclarée avec l'Etat islamique qui appelle à tuer du mécréant, est-il pensable qu'un musulman, peut-être terroriste en devenir, ait accès à nos centrales nucléaires, à nos porte-avions, à nos avions militaires, à nos missiles, aux endroits où l'on peut fabriquer des armes chimiques, qu'il connaisse les policiers ou soldats qui nous défendent ? Le principe de précaution doit écarter de tous les endroits et métiers sensibles ceux dont la « religion » peut les amener à obéir à d'autres lois que les lois républicaines.

<http://www.opex360.com/2014/07/10/les-jihadistes-de-letat-islamique-ont-mis-la-main-sur-du-materiel-nucleaire-en-irak/>

<http://www.europe-israel.org/2015/04/belgique-un-musulman-integriste-infiltre-le-top-de-la-police/>

Il y a, bien sûr, en France, de merveilleux enseignants, médecins ou fonctionnaires nés musulmans, croyants, qui pratiquent leur profession sans que quiconque puisse deviner leur religion, qui n'ont pas lu le coran et suivent notre mode de vie, mais combien de temps encore les barbus qui mettent au pas toute la communauté leur laisseront-ils mettre les lois d'Allah avant celles de la République ?

C'est pour les protéger que l'islam doit être déclaré hors la loi, c'est pour les protéger que les musulmans décidés à mettre leurs textes, exigences et interdits avant la loi française doivent être invités à gagner l'un des 57 pays musulmans de la planète. Et, en attendant, interdits de toute profession ou activité incompatible avec l'islam.

On me dira qu'en France la liberté religieuse est garantie par la constitution. Certes, mais l'islam n'est pas une religion, mais un système totalitaire qui refuse, entre autres, ce qui est aussi garanti par la Constitution, la liberté de croire ou de ne pas croire, l'apostasie, l'égalité homme-femme, la liberté d'expression... Cela n'empêche pas nos gouvernants de défendre ce système. Pourquoi n'aurais-je pas, moi, le droit de montrer les dangers qu'il recèle ?

On me dira aussi qu'interdire aux musulmans un certain nombre de professions serait très difficile à mettre en oeuvre dans un pays où l'on ne recense pas la religion de chacun ; c'est vrai, et c'est pourquoi l'islam doit être interdit et ses prosélytes convaincus priés d'aller vivre dans des pays musulmans. Ensuite on pourrait trouver des solutions pour pouvoir trier ceux qui resteraient et éviter toute prise de risque.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/05/18/les-vrais-musulmans-doivent-etre-interdits-de-certaines-professions-et-activites/>